A travers le monde

EN AUSTRALIE OCCIDENTALE

Le vol dans les mines d'or de Kalgoorlie

Un rapport du ministre des mines de l'Australie, signale que dans les riches mines de Kalgoorlie, on y vole bon an mal an 25 millions de francs en or natif.

Pour que les Compagnies qui subissent chaque année un pareil « déchet » ne soient pas mises en faillite, il faut, on doit en convenir, qu'elles aient les reins solides et que le précieux métal abonde dans leurs gisements.

Tous ceux qui ont vécu ou travaillé dans ces régions aurifères, diront qu'il est difficile de réprimer les vols mais la palme appartient aux mines citées plus haut.

Les Compagnies emploient de nombreux détectives, dont l'unique mission est de fouiller les ouvriers à la sortie des chantiers, mais les mineurs ne sont jamais à court de ruses.

On en a vu qui avalaient des pépites grosses comme des noisettes, mais une bonne dose d'un violent vomitif permettait au larcin de remonter des profondeurs stomacales.

Il est presque impossible à un mineur d'emporter une pépite dans la doublure de ses vêtements. D'abord, il est fouillé minutieusement par les inspecteurs ; en outre, il peut être l'objet d'une fouille dans les chantiers, au moment où il s'y attend le moins. Enfin, dans la plupart des mines, on oblige les ouvriers à échanger leurs vêtements pour des habits de travail, à l'entrée des puits.

Ailleurs, sous le prétexte philanthropique d'appliquer les lois de l'hygiène, on contraint l'ouvrier à prendre une douche, une fois son labeur terminé. Et tandis qu'il se trempe dans la piscine, les détectives tournent et retournent les poches et les doublures des vêtements.

Ces précautions n'empêchent pas les vols de se commettre. Comment ? C'est un secret que les Compagnies paieraient gros pour le connaître.

Voici une ruse qui se pratique couramment.

Avant de remonter à la lumière du jour, les nègres font choix d'un fragment de quartz d'une riche teneur, et, parvenus presque en haut de l'échelle, le lance dans une direction qu'ils notent attentivement.

Le précieux projectile passe au-dessus de la tête des gardes, à leur insu. Le nègre achève de gravir l'échelle et se prête le plus naturellement du monde à la perquisition réglementaire, se laissant fouiller sa chevelure crépue et les moindres replis de sa bouche. Il gagne ensuite son logis.

La nuit venue, il en sort pour ramper vers l'endroit où, selon ses calculs, est tombé le fragment de quartz : il le retrouve aisément, et le tour est joué.

Il ne lui reste plus qu'à pénétrer chez le recéleur, par la porte de derrière et à lui céder à bas prix son butin.

Si l'on s'en rapporte au ministre des mines, des commerçants fort honorables en surface, qui vivent luxueusement et possèdent de gros dépôts dans les banques locales, ne vivent que du trafic de l'or volé dans les mines.

Pour sauver les apparences, ils prennent à bail de prétendues concessions qui sont sensées produire chaque mois de grosses quantités d'or.

Qu'on les arrête et que l'on trouve chez eux des barres du précieux métal, ils n'ont pas de peine à prouver qu'elles viennent de leurs mines.

D'autres recéleurs se donnent comme essayeurs et leur laboratoire de chimie leur sert admirablement de couverture.

Quant à la provenance de l'or volé, il paraît que les grands coupables ne sont pas des mineurs, mais les propres employés et ingénieurs des mines de Kalgoorlie !

LES FEMMES ELECTRICES :: EN ITALIE ::

Voici le texte de la loi votée en Italie et qui rend les femmes électrices sous certaines conditions :

« Sont inscrites sur les listes électorales administratives les femmes qui ont 25 ans révolus ou les auront avant le 31 mai de l'année où les listes sont revisées et qui se trouvent dans une des situations suivantes :

1° Décorées de la médaille à la valeur militaire ou de la croix de guerre ;

2° Décorées du mérite civil, de la médaille des épidémies, de la médaille pour l'instruction élémentaire ;

3° Mères de soldats tués à la guerre ;

4° Veuves de soldats tués à la guerre ;

5° Exerçant effectivement la puissance paternelle ou la tutelle et sachant lire et écrire ;

6° Pourvues du certificat d'études primaires ;

7° Payant chaque année 100 fr. de contributions directes et sachant lire et écrire.

Les femmes sont éligibles sauf aux fonctions de maire, d'adjoint, de président du Conseil Général, de membre du Bureau du Conseil général, de membre des Conseils de réforme, des commissions pour le recrutement des quadrupèdes, de la révision des jurés et du Comité forestier. »

L'ENTREE DES ETRANGERS AUX ETATS-UNIS :: :: :: ::

Le Gouvernement Américain étudie actuellement une proposition ayant pour objet de supprimer le poste établi à Long-Island et qui a pour objet de contrôler les étrangers débarquant aux Etats-Unis.

Cette mesure procurerait une économie de un million de dollars : d'après le nouveau système, le contrôle se ferait dans les ports d'embarquement où les consuls seraient chargés de l'examen physique et mental des émigrants.

♣ ♣ ♣ ♣

UN PORT DE COMMERCE A FUNCHAL :: :: :: :: :: ::

Le gouvernement Portugais vient de décider d'entreprendre la construction d'un grand port marchand à Funchal (Madère).

Les travaux qui doivent commencer dans deux mois dureront probablement cinq ans. Les opérations de dragage seront assez longues, le fond de l'Océan à cet endroit étant composé de roches volcaniques. Un môle d'une longueur de 1 kilomètre sera construit par 16 mètres de profondeur. Le ciment nécessaire à la construction des quais, jetées, etc... sera produit en Angleterre.

Le port doit être accessible aux grands navires, la profondeur des eaux contre les quais à marée basse doit être au minimum de 25 pieds.

♣ ♣ ♣ ♣

L'AVIATION EN INDO-CHINE

Le chef de l'Aéronautique Indo-Chinoise, a effectué en avion toute une série de reconnaissances dans la moyenne vallée du Mékong, que nos appareils n'avaient pas survolée depuis longtemps.

Parti d'Hanoï, il a successivement visité les centres de Thak-Khek, Khong, Pleiku, Quang-Ngai, Hué, Roon et Vinh. Son avion a parcouru plus de 2.500 kilomètres, malgré des conditions atmosphériques très défavorables et la double traversée de la chaîne annamitique.

♣ ♣ ♣ ♣

LE CHOMAGE EN HONGRIE

D'après les renseignements fournis par la Fédération des travailleurs hongrois, le chômage a pris ces derniers mois des proportions considérables. A Debreczin, 65 % des ouvriers ; à Szegedin, 60 % ; à Fünfkircher, 47 % et dans les autres villes de Hongrie, 60 % sont sans travail.

CE QU'ON VEUT SUPPRIMER !

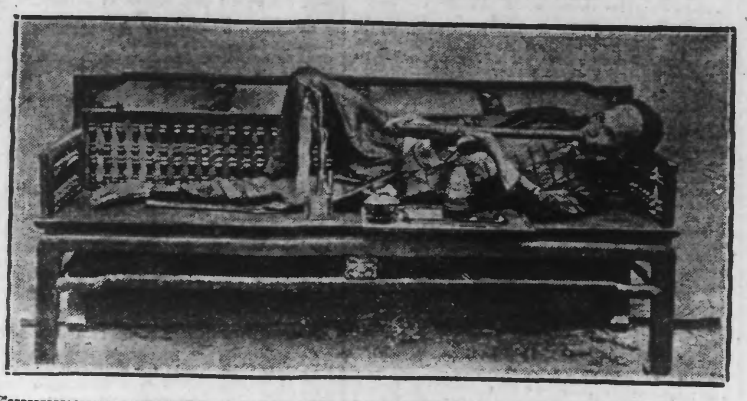

En dépit des représailles sévères, malgré la conférence tenue récemment à Genève, l'opium est toujours populaire en Chine. Voici un des « Fils du Soleil » en train de fumer la funeste drogue !

LES EXPORTATIONS DE LA COCHINCHINE. :: :: :: ::

Les principaux produits exportés de Cochinchine pendant les trois premiers mois de 1925 ont été les suivants :

Poivre, 385 tonnes, contre 978 pendant le trimestre correspondant de l'an dernier ; maïs, 100 tonnes, contre 100 ; coton, 557 tonnes, contre 424 ; coprah, 2.919 tonnes, contre 1.891 ; caoutchouc, 1.680 tonnes, contre 1.292 ; poisson, 6.713 tonnes, contre 8.427 ; graisses et huiles de poissons, 1.545 tonnes contre 2.085 ; kapok, 23 tonnes.

♣ ♣ ♣ ♣

LE MANGANESE DE TUNISIE

Pendant l'année 1926, la Tunisie a pu enregistrer une production de 4.000 tonnes de manganèse, extraites des différents gisements de la régence.

Il y a là une augmentation importante par rapport aux années antérieures (1.150 tonnes seulement en 1923) et on prévoit que cet accroissement de production ne fera que s'accentuer en 1925.

♣ ♣ ♣ ♣

LES PLANTATIONS DE MURIERS AU MAROC :: :: ::

Le service des plantations municipales de Casablanca, vient de recevoir un lot de 2.500 mûriers de l'espèce Moretti, qui a, entre autres grandes qualités, celle de pouvoir se multiplier facilement par boutures.

Ces plants seront groupés en une mûrerie, qui sera d'abord une pépinière d'acclimatation. L'administration municipale compte faire l'année prochaine des plantations en bordure de l'Oued-Koréa, dans les parages du Maerif ; elle pense pouvoir utiliser la première récolte de feuilles dans trois ans.

Culture physique féminine

Wide World Photos.

La culture physique sur les plages qui commence à s'implanter en France, réunit sur les plages californiennes les suffrages de ces souriantes baigneuses.

A MADAGASCAR

Les vestiges d'une domination arabe

Sur la grande terre, dans le district Sakalava, province de Nossy-Bé, à 5 km. au Nord-Ouest du village de Zongoa, à l'embouchure de la rivière de ce nom, qui se jette dans la baie de Passandava, existent des ruines présumées arabes et datant du XIVe ou XVe siècle. Ces ruines sont constituées par des pans de murs représentant un fortin de forme quadrilatère de 150 m. de long sur 125 m. de large ; d'autres rectangles figurent des emplacements des maisons, et de nombreux amas indiquent les ruines de celles-ci.

Le long de la mer existent les fondations d'un quai de 2 km. environ ; enfin, on peut distinguer l'emplacement d'un vaste réservoir captant un ruisseau et formé d'une fortification en terre surmontée d'un mur. Ce réservoir à un diamètre approximatif de 150 mètres.

Les ruines dont il s'agit s'étendent sur près de 2 k. de longueur et 1 k. de largeur ; elles se trouvent dans une petite plaine et, principalement, sur une large dune de sable couverte d'une ancienne forêt défrichée il y a 21 ans, et remplacée par une cocoteraie.

D'après Flacourt, ce seraient des ruines arabes. Leurs habitants devaient exploiter à cet endroit la gomme copal, l'or du Haut Sambirano.

Toutes les constructions sont faites en maçonnerie très solide, et les matériaux proviennent des îles dites Ambariotelo, situées à neuf milles environ au Nord-Ouest de Mahilaka.

Dans la principale de ces îles, Nosy Mamoko, à quelques mètres de la plage, se trouve une vaste construction de forme extrêmement bizarre. Un mur d'enceinte, dont on ne retrouve que les fondations, quelques quadrilatères assez mal conservés, et occupant la partie Est ; une construction à étage dont les murs ont encore cinq mètres de haut. Par sa forme et la distribution des pièces, on a l'impression de se trouver en présence d'une ancienne mosquée. Certains plans inclinés ont été peut-être des escaliers ; enfin, quelques ouvertures ogivales assez bien conservées rappellent le style arabe.

Cette construction, très curieuse, au milieu d'un site merveilleux, mérite toute l'attention des pouvoirs publics et la visite des touristes.

Dans une autre île du groupe Ambariotelo, Nosy Lolo, on trouve, immédiatement au bord de la mer, quelques petites constructions rectangulaires. Elles comprennent encore des murs de 1 m. de hauteur, entourés d'un grand nombre de tombes dont l'origine malgache ne fait pas de doute. D'inscription point, pourtant, en tête d'une tombe, est une pierre plate portant quelques signes gravés qui, selon toute probabilité, ne sont que des inscriptions malgaches.

Ces ruines seraient-elles les dernières vestiges de la ville arabe appelée Sada ou Tsada, dont parlent quelques ouvrages.

D'après la tradition, pendant les guerres des Arabes d'Oman avec les Portugais sous le règne de l'iman Seif bin sultan Malek qui chasse ces derniers de plusieurs points de la Côte d'Afrique, des colons arabes abordèrent dans le fond de la baie de Passandava où ils fondèrent la ville de Sada et s'établirent sur les Ambariotelo (Nosy-Mamoko et Nosy Lolo). Seif, toujours vainqueur, avait poursuivi les Portugais jusque sous les murs de Mazambique ; mais son armée ayant été anéantie par l'explosion d'une mine que firent habilement jouer les assiégés, la terreur se répandit dans les Colonies arabes éparses sur les côtes voisines, et Sada fut abandonné.

Nulle part on ne retrouve d'objets intacts, ce qui porte à croire que ces gens ont abandonné cette ville avec armes et bagages, ne laissant derrière eux que des ruines et des débris.

UN ACCORD ENTRE LA RUSSIE ET LA LETTONIE AU SUJET DU LIN. :: :: :: ::

La Russie et la Lettonie viennent de conclure un accord en vue de la réglementation des prix et des exportations du lin.

L'importance de cet accord ressort du fait que, à l'heure actuelle, la Lettonie et la Russie produisent 75 % de la production mondiale du lin. La nouvelle convention aura pour effet d'empêcher de trop brusques fluctuations sur le marché du lin, ainsi que d'amener une stabilisation des prix de ce produit ; elle tend, d'autre part, à rendre à Riga l'importance que cette ville a eue pendant longtemps pour le commerce du lin. Il existe à l'Université de cette ville une chaire spéciale consacrée à la technologie linière : le lin letton est, d'ailleurs, particulièrement apprécié sur le marché international, en raison de la scrupuleuse sélection à laquelle il est soumis.

♣ ♣ ♣ ♣

LA FAMINE EN CHINE :: ::

La famine règne dans le sud-est de la Chine et la province de Koei-Tcheou est particulièrement affectée. Dans de nombreuses villes et notamment à Koei-Yang, les habitants qui n'ont même plus d'herbes ni de feuilles à manger, se livrent au cannibalisme. La population de cette province qui est de huit millions d'habitants a été complètement décimée. Cette famine est la plus terrible qu'on ait encore enregistrée depuis plusieurs années.

♣ ♣ ♣ ♣

VERS LE CONGO NAVIGABLE. :: :: :: :: :: :: ::

Le gouvernement général de l'Afrique Equatoriale Française vient de donner des instructions pour relier Pointe-Noire à Brazzaville par une route complétant les deux tronçons de voie ferrée déjà construite.

Cette décision a pour but d'ouvrir une voie nouvelle vers le Congo navigable.

♣ ♣ ♣ ♣

LA PREMIERE LOCOMOTIVE BELGE. :: :: :: :: :: ::

La première locomotive fabriquée en Belgique et qui fut mise en service en 1837 est conservée aux ateliers de Malines d'où elle n'était plus sortie depuis l'exposition de Gand, en 1913.

Elle vient d'être transportée en Angleterre pour être exhibée à l'Exposition du centenaire des chemins de fer.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 9. — **Viandes.** — Bœuf derrière, 1re qualité, 11 ; 1/4 devant, 1re qualité 11 ; bavettes 4.70 ; cuisses 7.50 ; moutons carrés parés 15 ; épaules 1re qualité 9.

Gigot, 1re qualité, 15 ; 2e qualité 13 ; veaux pans et cuisseaux 10.50 ; basse complète 7.50 ; porc onze, filet 10.50.

Beurre. — Centrifuge Normandie 13.30 ; Bretagne 13 ; Charente et Poitou 13.50 ; Touraine 13.30 ; marchands Normandie 11.80 ; Bretagne 11.50 ; Centre 11.60 ; divers 10.80.

Œufs. — Normandie extra 450 ; choix 400 ; Bretagne choix 390 ; Touraine choix 450 ; Poitou choix 450 ; Auvergne 400 ; Midi 410.

Légumes. — Ail 600 ; champignons extra 750 ; moyens 400 ; conserves 500 ; girolles 700 ; échalottes-oignons 200 ; épinards 80 ; oignons 160 ; haricots verts 400 ; pois verts 120 ; haricots extra 400 ; pois verts 120 ; haricots beurre 200 ; navets 180 ; poireaux 300 ; pommes de terre du Midi 125 ; de Hollande 70 ; de Paris 140 ; saucisses rouge 74 ; chair blanche 55.

Volaille. — Lapins morts du Gâtinais 8.75 ; autres catégories 8.40 ; pigeons morts petits 3.50, gros 7.25 ; lapins vivants 7.10 ; poulets morts de Bresse 22 ; ordinaires 19.75 ; pintades mortes 15.

Poissons. — Barbues 10 ; carrelets 2 ; coins décapités 6.50 ; dorades 2.50 ; homards vivants 14 ; morts 7 ; langoustes 23 ; maquereaux 2.25 ; merlans, raies 1.25 ; soles 18 ; turbots 7 ; goujons saumon 32 ; truite de rivière 22.

LA VILLETTE, 9. — **Marché aux veaux.** — Veaux. — Ventes 246 ; vendus 220. On cote : au kilo (viande nette) : 1re qualité 11.70 ; 2e, 10.70 ; 3e, 9.20 ; prix extrêmes 8.00 à 12.60. — Au kilo (poids vif) : 1re qualité 7.02 ; 2e, 6.42 ; 3e, 5.08 ; prix extrêmes 4.40 à 7.38. — Tendance lente.

PARIS. — (Bourse de Commerce) 10. — **Sucres.** — Marché à terme. — Faible. — Courant 204 50-205, juillet 207 50-208, août 211, septembre 213, 3 d'octobre 212.50 213, 3 de novembre 212-212.50, tous payés.

MARCHES DE LA REGION

Beurre. — Valenciennes 13 à 15 fr. le kilo ; Le Ceteau, 14 ; Hautmont 14 ; Bruay-en-Artois 13.

Œufs. — Valenciennes 0.50 pièce ; Le Cateau 0.50 ; Hautmont 0.50 ; Bruay-en-Artois 12 fr. les 96.

Pommes de terre. — Valenciennes 0.60 à 0.75 le kilo ; nouvelles 1.50 à 1.75 ; Le Cateau 0.75 à 1 ; Hautmont 0.75 et 1.25 ; Bruay-en-Artois 1.20.

Volailles. — Valenciennes : poulets 15 à 25 fr. pièce ; Le Cateau 18 à 23 fr. ; Hautmont, poules 15 à 18 fr. ; Bruay-en-Artois, poulets, 8 à 15 fr. le kilo.

LILLE, 10. — Cours moyen des ventes en gros.

Volailles et gibiers. — Lapin dépouillé, 9 à 10 le kilo ; poule 9.50 à 10.50 ; poulet 20 à 22 ; caneton 18 à 22 pièce.

Beurre et Œufs. — Beurre du Nord 15 à 16 le kilo ; œufs du pays frais, 50 à 55 fr. le cent.

Fromages. — Maroilles nouveaux 6.50 pièce ; Camembert de marque 2 à 2.40 ; ordinaire 1.25 à 1.60 ; brie 4 à 5 le kilo ; gruyère 11.50 à 12.50 ; Port Salut 7 à 8.50 ; Roquefort véritable 13 fr. ; Hollande 7.50 à 14 ; Fermier des Flandres 8 ; Pont l'Evêque, 3 ; Bleu d'Auvergne 9 le kilo.

Fruits et Primeurs. — Citrons 20 à 25 le cent ; oranges 60 à 75 le cent ; abricots 6 le kilo ; cerises 3.50 à 6 le kilo ; fraises du pays 7 à 9 le kilo ; bananes 0.50 à 0.55 pièce.

Légumes secs. — Lingots 215 à 230 les 100 kilos ; flageolets blancs 180 à 200 ; chevriers verts 400.

Légumes. — Ails 4 le kilo ; céleri 2 à 5 les 12 bottes ; radis 6 à 9 ; cerfeuil 3 à 4.50 ; persil 2 à 3 ; pourpier 2.50 à 3 ; rhubarbe 0.30 à 0.75 le kilo ; échalottes nouvelles 0.30 à 0.50 le faisceau ; pommes de terre nouvelles 90 à 130 les 100 kilos, carottes 1 à 2.50 la botte ; tomates 6 le kilo ; choux verts 5 à 8 la douzaine ; petits pois du pays 1.25 à 2.50 le kilo ; du midi 0.80 à 1.25 ; oignons 100 à 110 les 100 kilos ; oseille 0.30 à 0.40 le kilo ; poireaux 0.60 à 1.50 ; pommes de terre 60 à 70 les 100 kilos ; navets 3 à 6 les douze bottes ; laitues 2 à 5 la douzaine ; artichauts 8 à 12 ; endives 3 à 6 ; pois de sucre étrangers 5 le kilo ; asperges 3.50 à 4 la botte.

Poisson de mer. — Soles 8 à 13 le kilo ; raies 0.80 à 1.25 ; plies 0.75 à 2.50 ; merlans 0.50 à 1 ; limandes 1 ; rougets 0.65 à 1 ; chiens de mer 0.50 à 1.80 ; vives 2 ; merluches 2 ; dorades 0.70 à 2.50 ; colins 0.75 à 3.75.

ETRE TROP GROS

c'est une gêne pour un homme, c'est une calamité pour une femme : Prenez une tasse de THÉ DE GOA à chaque repas et vous maigrirez en vous portant mieux. — Toutes Pharmacies : 5 fr. 60 la boîte. 3—9387

Pour tous vos Imprimés
ADRESSEZ-VOUS
A L'IMPRIMERIE COMMERCIALE
"LA PRESSE POPULAIRE"
186bis, rue de Paris - LILLE

Camionnage - Déménagements
E. DERONCQ & Cie
62 rue de Cambrai, à Lille. Tél. 8.03 - 87.43

Marchés de Lille du 10 Juin

Il se traite des petites affaires dans les divers compartiments mais on ne peut pas dire cependant que l'on s'achemine vers une reprise. Les acheteurs sont toujours assez réservés à cause des fluctuations du change.

CEREALES

Très belle période, très chaude, sans orages, merveilleuse au point de vue récoltes qui progressent d'une façon très normale.

Blés. — Situation presque inchangée pour les blés indigènes qui s'acheminent petit à petit vers l'épuisement. Les cours restent vers 117 départ pour les 70 kilos. 120 les 71, 123 les 72, 126 les 73, 129 à 130 les 74 et 133 les 75 kilos départ ou 3 fr. de plus rendus.

En blés étrangers, nous avons eu un début de semaine très mouvementé avec la forte hausse des changes ; puis une petite réaction de ces derniers permet de faire aujourd'hui quelques concessions. En somme, le marché reste soutenu et l'on cote à présent : Manitoba n° 4 attendus 143, le n° 5 attendus 136, les Australie 141 à 142, les Barusso 14 wagon entrepôt Dunkerque.

La commission de la cote des blés indigènes communique les cours suivants : blés les 72 kilos 127 fr. ; 73, 131 ; 74, 134 ; 75, 138 ; 76, 141. Les prix sont sans changement et les affaires limitées.

Sons. — Articles beaucoup plus ferme. Le disponible se vend couramment, ainsi que le Juillet Août 63 départ et l'on demande 62 à 63 pour le 4 ou 8 de Septembre.

Farines. — Situation inchangée, vente relativement normale, mais sans pression de la minoterie.

Seigles. — Fermes de 111 à 112 presque tous départs, sauf les Bretons 106.

Orges. — La fermeté continue, la chaleur favorise la consommation de la bière et les vendeurs tiennent à présent de 103 à 108 départ les belles qualités de brasserie. Les sortes pour nourrir valent de 100 à 103 rendues.

Maïs. — La fermeté continue. Plata disponible 116, fin juin 112, juillet 107, août 105, 4 derniers 99 à 100 Dunkerque.

Avoines. — Fermes de 101 à 102 départ Somme Oise-Pas-de-Calais.

TEXTILES

Le marché est assez calme avec cependant un petit courant d'affaires.

Lins. — On a acheté en lins de pays quelques petits lots sans grande variation de prix. En lins

FEUILLETON DU 11 JUIN 1925. — N° 64

Le Mystère d'Auteuil

PAR J. de GASTYNE

Mais il fallait faire tomber l'accusation sur un juge d'instruction, sur un magistrat jusqu'alors justement estimé et dont l'intérêt n'apparaissait pas tout d'abord en cette affaire... et le chef de police hésita un peu.

Néanmoins, il ne tarda pas à se convaincre qu'il se trouvait en présence d'un cas indéniable de séquestration, un véritable crime, et que le coupable ne pouvait être que le mari de la jeune femme, M. Bardin, qui lui-même l'avait conduite à l'établissement du docteur Vernon, et avait sans doute recommandé à celui-ci de l'y garder en l'empêchant, par quelque moyen que ce soit, de communiquer avec le dehors.

La malheureuse n'avait pas été examinée par un autre médecin que par ce docteur qui paraissait singulièrement suspect, et quand on avait pu craindre qu'on vînt la voir à la maison de santé, quand on avait appris, on ne sait encore comment, que Mlle d'Ormutz — celle qui, la première, avait révélé que Mme Bardin n'était pas folle, — allait venir la voir, on s'était empressé de faire disparaître celle-ci et de l'enfermer dans un autre établissement.

Ce n'avait été qu'un jeu pour les agents de la Sûreté de trouver cet établissement et ce qu'ils y avaient découvert avait fini par convaincre leur chef que la folie de Mme Bardin était des plus douteuses.

Avant de rien entreprendre, le haut policier s'était rendu dans le cabinet du procureur général pour lui faire part de ses hésitations et de ses scrupules et de lui dire sur qui se portaient ses soupçons.

Et le magistrat avait été littéralement atterré.

— Ainsi, dit-il, vous accusez M. Bardin d'avoir fait enfermer sa femme qui ne serait pas folle ?

— Je ne puis accuser que lui, monsieur le procureur général.

— Mais c'est épouvantable.

— Je le sais.

— Cela va causer un effroyable scandale.

— C'est pour cela que j'ai tenu à vous prévenir avant de faire quoi que ce soit.

L'enquête a été faite de la façon la plus discrète du monde.

Personne ne soupçonne rien encore.

M. Bardin ne peut pas se douter qu'on se soit occupé de cette affaire, et dans l'établissement du docteur Vernon la quiétude est la plus complète, la plus absolue.

J'ai fait prévenir cette jeune fille, Mlle d'Ormutz qui, la première, a dévoilé le crime, car c'est un véritable crime.

— En effet.

— Je l'ai prévenue, car je craignais qu'une nouvelle tentative d'elle ne donnât l'éveil : je l'ai fait prévenir qu'elle n'ait à s'occuper de rien, qu'on agissait. Et, en effet, elle s'est tenue tranquille.

Donc, tout est secret encore.

Et on peut, sans grand risque, étouffer l'affaire.

Le procureur général regarda le chef de la police.

— Etouffer l'affaire ? Croyez-vous, monsieur, que j'y songe ?

— Je ne dis pas cela, monsieur le Procureur général.

Mais souvent un crime impuni est plus avantageux pour la moralité publique.

— Tant que je serai procureur général, dit avec une grande dignité le magistrat, aucun crime connu ne demeurera impuni, quelque haut placé que soit celui qui sera inculpé.

Dans votre pensée, il y a eu un forfait commis, et l'auteur principal de ce forfait est un de mes juges d'instruction, M. Bardin.

M. Bardin sera arrêté et poursuivi comme le serait n'importe quel criminel.

Mais pourquoi a-t-il fait cela, le malheureux ?

— Voilà ce que je ne m'explique pas, monsieur le Procureur général, dit le chef de la Sûreté et ce qui me rend indécis encore.

Je ne vois vraiment pas quel intérêt avait M. Bardin à faire enfermer sa femme.

— A moins qu'il ne redoutât d'elle des révélations.

— A propos de quoi ?

— De ce procès Trémont qu'il a été chargé d'instruire.

— J'ai pensé à cela aussi, monsieur le Procureur général.

Mme Bardin est venue crier à la fin de l'audience que le condamné était innocent.

— Oui, dit le magistrat devenu soudain rêveur, et cela m'a donné, depuis, beaucoup à réfléchir.

Je ne suis plus si convaincu de la culpabilité de ce malheureux jeune homme, et j'ai souvent pensé que peut-être ne mentait-il pas en prétendant qu'il était à l'heure du crime chez une femme dont il ne pouvait pas faire connaître le nom, parce qu'elle était mariée et qu'il ne voulait pas la déshonorer.

— Moi aussi, fit le chef de la Sûreté, j'ai eu cette idée, et il m'en est venu une autre que je n'ose pas encore dire, mais qui me hante de plus en plus.

— Et laquelle ?

— C'est que cette femme, dont le nom n'a pas encore été prononcé, était peut-être Mme Bardin elle-même.

— Croyez-vous cela ?

— Elle est encore jolie, Mme Bardin.

Son mari l'a éloignée de Paris au moment du procès.

Et elle est accourue pour sauver son amant, mais trop tard.

— Oui, murmura le procureur général, qui avait écouté attentivement le policier, cela pourrait expliquer en une certaine mesure ce qui s'est passé, mais M. de Mondion a été tué.

Quel serait alors l'auteur de cet assassinat ?

Il faudrait chercher d'un autre côté.

C'est M. Bardin qui a mis le premier en avant le nom de M. de Trémont ?

— Non ! Je m'en souviens bien : c'est le commissaire d'Auteuil.

Mais M. Bardin s'est jeté sur cette piste et s'y est acharné ensuite comme s'il avait un intérêt personnel à faire condamner M. de Trémont.

Et c'est lui qui m'a empêché de porter mon enquête autre part.

Du reste, il faut avouer qu'il se trouvait sur cette piste une succession de hasards vraiment extraordinaires, si M. de Trémont est innocent, et qui devaient infailliblement le perdre.

— Oui, dit le procureur général, il était impossible, avec la déposition de son cocher, le mutisme qu'il persistait à garder, qu'il échappât à une condamnation.

Elle a été relativement bénigne, parce qu'il restait probablement un doute en l'esprit des jurés, et peut-être même des magistrats, pour lesquels la lumière n'avait pas paru assez clairement faite en cette affaire.

Et c'est une raison de plus, si nous soupçonnons une erreur judiciaire, d'essayer de faire la lumière maintenant et le plus complètement possible, dût un de mes magistrats être brisé dans la tourmente.

— C'est aussi mon avis, monsieur le Procureur général, dit le chef de la Sûreté.

— Si la Justice se trompe quelquefois, dit le magistrat, il faut du moins qu'elle ne se trompe pas sciemment et qu'elle ne ferme pas les yeux quand, par hasard, elle aperçoit la vérité.

— Je suis aux ordres de M. le procureur général.

— Voici ce que vous allez faire, dit au chef de la Sûreté le procureur général.

Il faut avant tout tirer au clair cette affaire de séquestration, qui doit être la clef de tout le reste, et portera sans doute la lumière au milieu des ténèbres qui enveloppent ce mystère.

Vous allez vous transporter avec des agents sur la discrétion desquels vous pouvez compter, car il ne faut encore rien ébruiter, et je vais me charger moi-même de l'affaire pour ne pas mettre dans la confidence un magistrat qui pourrait prévenir M. Bardin ; vous allez donc vous transporter chez ce docteur Vernon, assez suspect, m'avez-vous dit.

— Oui, monsieur le Procureur général.

— Je vais vous signer un mandat d'arrêt contre lui, et une vous exécuterez si besoin est.

Mais vous opérerez une perquisition minutieuse dans son établissement.

Vous opérerez avec le médecin de la préfecture, que vous amènerez en présence de Mme Bardin.

Et si le médecin reconnaît que cette malheureuse n'est pas folle, la justice suivra son cours, même contre un juge d'instruction.

Allez !

— Oui, monsieur le Procureur général.

Le chef de la Sûreté se retira.

Le lendemain matin, car cette conférence avait eu lieu dans la soirée, le lendemain matin, de fort bonne heure, le chef de la Sûreté, accompagné du médecin de la préfecture et de deux agents, se présentait à la porte de l'Institut sanitaire, à St-Mandé.

On sait que cette porte était toujours — on en devine les motifs — soigneusement gardée. Aussi le policier ne put-il obtenir qu'elle s'ouvrît qu'avec force pourparlers et non sans avoir été obligé de décliner sa qualité.

Il fut reçu par le docteur, prévenu en toute hâte, qui l'attendait en son cabinet, un peu pâle, mais la physionomie à peu près calme.

— Je regrette, monsieur le chef de la Sûreté, dit-il d'un air fort aimable, de vous ai fait attendre si longtemps, ignorait votre qualité.

Et la nature spéciale de mon établissement m'oblige de donner à mes gens des ordres sévères pour n'y pas laisser pénétrer n'importe quel intrus.

— Vous avez chez vous, monsieur le docteur, interrompit le chef de la Sûreté, ces phrases filandreuses impatientes, vous avez chez vous comme pensionnaire Mme Bardin.

(A suivre)